

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 557

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit Courrier de nos Lectrices

La Présidente du « Rapprochement » à Sylvie. (N° 556). — Le « Club du Rapprochement » a pour but de permettre à des femmes de différents milieux de faire connaissance et de nouer des amitiés. Il compte une cinquantaine de membres, qui se réunissent toujours le 3^e mercredi du mois, à 20 h. 30, à l'Union des Femmes. La soirée débute par une causerie suivie d'un entretien, et se termine par des conversations amicales « autour d'une tasse de thé ». Le Club sera très heureux d'accueillir de nouveaux membres; il est ouvert à toutes les femmes, sans aucune distinction. Les séances sont publiques et gratuites. Pour devenir membre du Club, il suffit d'assister à quatre ou cinq séances, et de payer une cotisation annuelle de 1 fr. Les lectures du Mouvement Féministe seraient particulièrement bienvenues, car les femmes « intellectuelles » ou de professions libérales sont les moins représentées, ce qui n'a du reste rien d'étonnant, car elles sont aussi une minorité dans la population féminine de Genève.

S. B. à Yv. V. — A vous qui demeurez une admiratrice si fervente de notre administration strictement, farouchement, sévèrement, radicalement,

affirmativement à cette sollicitation: il est des honneurs redoutables devant lesquels on ne saurait reculer sans perdre la face...

Nous ne pouvons mentionner ici toutes les activités du Comité et des Commissions auxquelles le rapport présidentiel fait allusion. Disons seulement qu'elles sont nombreuses et qu'yon y travaille bien. Nous en avons eu la certitude au Pavillon de la Femme à l'Exposition de Zurich, auquel travailla si assidument Mme le Dr. Henri. Le rapport de Mme Schatzel, très applaudie, est complété par une communication de Mme Elsa Nuesch, de Saint-Gall, citant les cas — pas très nombreux — où des femmes universitaires ont obtenu en 1939 des situations universitaires et professionnelles en rapport avec leurs études et leurs titres.

L'examen des comptes nous montre un budget bien équilibré, dans lequel — ô miracle des dispositions de compétibilité! — un modeste déficit devient un léger bénéfice...

La Commission des Intérêts féminins, dont Mme le Dr. Aelling est l'active présidente, a publié cette année plusieurs bulletins d'un grand intérêt, et cela sans mettre la caisse centrale à contribution. Puis, Mme le Dr. Pestalozzi présente le rapport de la Commission des Intérêts professionnels, dont le travail utile est fait de longue patience. 252 offres de places ont été signalées; quelques placements ont pu être faits par l'entremise de la Commission. Les questions de l'orientation professionnelle dans les écoles secondaires et du placement des diplômés ont été particulièrement étudiées au cours de l'exercice, soit pour répondre à des questionnaires de la Fédération internationale, soit pour collaborer à l'activité des Commissions de la « Gesa », la nouvelle Société suisse des Universitaires, Commissions dans lesquelles notre Association est représentée.

Une discussion très vivante et très utile sur la situation des femmes diplômées dans diverses carrières suivit l'audition de ce rapport. Puis, Mme Antoinette Quinché, avocate, présidente de la Commission des questions nationales créée l'an dernier, expliqua avec beaucoup de grâce doublée de

grand air; il s'embauche pour un travail de déboisement. Cependant, un jour que la vieille sarcelle soigne le jardin de l'auberge, on la félicite du bonheur qui va lui arriver: désormais elle pourra abandonner son dur travail, car nul n'ignore plus au village que le riche payan s'est arrangé avec le jeune bûcheron, qu'il veut le reconnaître pour son fils et le prendre chez lui avec sa grande-mère. La vieille ne s'attarde pas à l'auberge; elle court à la forêt rejoindre l'enfant de son cœur, l'empêcher, pendant qu'il est encore temps, d'accepter une offre monstrueuse. Tandis qu'elle s'avance vers le chantier des bûcherons, elle rencontre un convoi: des ouvriers rapportent le cadavre d'un de leurs camarades, assommé par la chute d'un arbre. Accident miraculeux! Dieu n'a pas voulu prêter la main à un rapprochement infâme, et il a retiré à temps ce monde le malheureux enfant. La vieille Vreni connaîtra la satisfaction presque féroce d'être seule à mener le deuil, en avant du cortège des hommes, car le vil séducteur a le tact de ne pas se montrer. Puis, comme par le passé, mais plus tranquille, elle reprend son travail parmi les plantes, jusqu'au jour où elle-même annonce son prochain repos. Avant de mourir, elle a soin de détruire le merveilleux cactus de son jardin, qui depuis longtemps fait l'envie de toutes les commères du village. Celles-ci, frustrées d'un héritage que déjà elles s'attribuaient, s'emportent au souvenir de la vieille sorcière. Elles seront vengées, car sur la tombe de la sarcelle, tout près de la grilla qui sépare le cimetière des prairies, sa plus

totalement masculine, que pensez-vous de cette commission de recours prévue pour l'aide fédérative aux vieillards, aux veuves et aux orphelinat indigents, aux chômeurs âgés, qui n'est composée que d'hommes? Je ne doute pas de l'éclatante lumière que confère la qualité de fonctionnaires cantonal ou de député, mais il me semble quand même que l'adjonction d'une modeste femme, bonne ménagère, ou ayant quelque habitude du travail social pourrait être utile. Il est certain que le Département vaudois de l'Intérieur ne saurait être de mon avis. Tant pis pour la communauté!

S. la raisonnable à M. la coquette. — Vous qui êtes si coquette et pensez que le devoir de la femme est avant toutes choses de plaire à l'homme, que dites-vous de la circulaire du décim en chef de l'armée suisse qui ordonne aux femmes qui se sont inscrites pour conduire les autos du Service de Santé de laisser à la maison le bâton de rouge et la boîte de poudre? Or, quel mal y a-t-il de mettre dans sa poche un crayon rouge et une petite boîte pleine de poudre? Ce ne sont pas des « impedimenta » qui comptent. Pourquoi interdire ces riens aux femmes et tolérer qu'un soldat fume comme une chevêche? La poudre de riz au moins n'est pas nuisible à la santé.

bonne grâce que la nouvelle-née a fait ses pas dans de nombreux domaines sans arriver encore à aucune maîtrise, ce qu'on ne saurait attendre de son âge si tendre. Mais l'avenir est à elle! — Sur la proposition du Comité Central, l'Assemblée décide d'offrir une bourse de 1500 fr. pour poursuivre un travail de recherches: les membres de toutes les Associations et Fédérations affiliées à l'I. F. U. W., y compris ceux de l'Association suisse, pourront concourir pour cette bourse.

Après l'audition de tous les rapports, les discussions et les acclamations d'usage, on vota la prolongation du mandat de trois membres du Comité Central, et on leur adjoint Mme Darbrey-Garnier, pharmacienne à Lausanne.

Un déjeuner copieux et bien servi réunit près de quatre-vingts convives dans le même établissement, repas agrémenté par le discours de la dévouée présidente de Berne, Mme le Dr. Schultz-Bosco, et l'amusant imprromptu de Mme le Dr. Zollinger-Rudolf, de Zurich. En super-dessert, Mme le Dr. Leder parle avec enthousiasme du Congrès de Stockholm, mais elle n'allonge pas, devinant l'impatience frémissante de beaucoup à aller rendre visite à l'admirable exposition des maîtres bâlois qui l'abrite actuellement le Musée de peinture de Berne. Il est indiqué de s'accorder ensuite un autre tour au belvédère du Palais fédéral, si imposant dans sa gloire d'automne. Le soleil couchant laisse flotter ses ors liquides et pâles dans l'Aar sinuose, et les derniers feuillages frissonnent. Nous respirons avec délices l'air pur et vivifiant; Suisse, terre bénie, terre de liberté et d'asile!

On retourne au Daheim — lui, toujours lui! — savourer le thé délicat et abondant à nous offert par nos hôtes, et c'est l'adieu — à Dieu va — jusqu'à l'an prochain.

El. B. (Neuchâtel).

P. S. — Le Lexique international des termes universitaires, volume de 700 pages, publié par la Fédération internationale des femmes diplômées des Universités, dont l'article de Mme Marg. Maire (Mouvement N° 556 du 18 novembre 1939) a fait mention, peut être obtenu au prix de 8 fr. 60 broché, auprès de Mme R.-J. Dubois, 5, plateau de Champel, Genève.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance a siégé à Berne le 21 novembre, sous la présidence de Mme Nef. A l'ordre du jour figuraient un certain nombre de questions techniques, comme c'est toujours le cas après l'Assemblée générale: soit budget, répartition du travail dans les Commissions, représentation de l'Alliance dans d'autres organisations etc. La Commission économique, présidée par Mme Schenauer, est constituée.

Le problème des réfugiés reste pressant; en ce moment, ils pourraient émigrer dans plusieurs pays, si nous leur trouvions l'argent nécessaire au voyage. Un appel devra être fait.

Avec les Associations de paysannes, la Commission d'éducation étudie un projet de service volontaire pour jeunes filles. Celui-ci remplacerait le service national (*Heimatdienst*) irréalisable pour l'instant. Au préalable il sera fait une enquête auprès des paysannes et des jeunes filles qui ont aidé aux travaux de campagne au cours de l'automne. L'Alliance demande que ces volontaires soient au bénéfice d'une instruction hebdomadaire.

La campagne contre l'initiative de la « Reval »,

terrible ennemie, la dent-de-lion, allume fièrement ses soleils d'or.

(A suivre) Marianne GAGNEBIN.

et l'établissement d'une liste de conférencières au service de la moralité publique pendant la mobilisation ont donné lieu à d'intéressants échanges de vue.

A. de M.



La nationalité de la femme et la guerre.

Tel fut le sujet de la récente causeuse organisée par les suffragistes genevoises. Question qui paraissait passée à l'arrière-plan des soucis pressants de notre temps, mais qui, du fait des circonstances politiques et de la guerre, revêtent d'une tragique actualité.

Ce fut du reste déjà la dernière guerre mondiale qui, mettant à jour la situation désespérée de certaines femmes, fit surgir le problème. Depuis lors, plusieurs conférences et conventions internationales tentent de le résoudre sans y parvenir, car, dans ce domaine, chaque nation agit sans trop se préoccuper de ce que fait l'autre nation, et la femme qui épouse un étranger reste souvent assise entre deux chaises, reniéée qu'elle se trouve être par son propre pays, sans être reconnue comme véritable ressortissante du pays de son mari. C'est ainsi qu'on a pu voir, dans cette dernière période surtout, des femmes, d'origine suisse ayant épousé un Allemand, être rapatriées en Allemagne, soit parce que le mari, du fait des circonstances politiques, était devenu indésirable, soit parce qu'il était tombé dans l'indigence. Peu importe que la femme connaisse ou connaisse pas la langue, les habitudes ou coutumes du pays de son mari.

La conférencière, Mme A. Leuch, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin et spécialiste de la question, a pu citer les cas les plus extraordinaires. La Suisse, depuis que plusieurs pays, comme les Etats-Unis, ne permettent plus à une étrangère d'acquérir leur nationalité par mariage, a décreté que, dans ces cas, la femme ne perdrat pas son droit de cité suisse. On se demande pourquoi il n'en serait pas de même dans tous les cas, cela d'autant plus que, lorsqu'un homme, ou une femme célibataire, suisses acquièrent à prix d'argent une nationalité étrangère, ils gardent cependant toujours leur droit de cité suisse. La femme mariée est donc la seule parmi les citoyens et citoyennes suisses qui soit repoussée par son propre pays.

E. K.

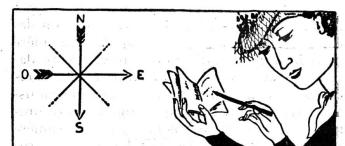
Cours-démonstration de cuisine économique.

Le premier cours-démonstration de cuisine économique, organisé sous les auspices du Centre d'Organisation ménagère de Genève à l'Institut Ménager, 7, rue de Beaumont, vient de se terminer après avoir été suivi avec un intérêt croissant de leçon en leçon. Les élèves, maîtresses de maison et ménagères expérimentées y ont appris maintes choses nouvelles. Toute une série de recettes furent expliquées et des plats confectionnés devant les élèves. Ces dernières purent ainsi se convaincre que certaines denrées, un peu méprisées, lorsqu'elles sont bien apprêtées donnent des plats savoureux et nourrissants, si utiles actuellement. L'utilisation des restes a fait l'objet d'une leçon spéciale, et les élèves ont pu se rendre compte qu'une cuisine économique bien comprise peut satisfaire autant les yeux que le palais.

Un deuxième cours sera donné dans le courant de l'hiver. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Institut Ménager.

Compte des Travailleurs sociaux de Genève

Qui donnerait pensée, machine à coudre, petits dictionnaires pour la Maison des Chambres? S'adresser à écrit ou téléphone 4.85.42 Bl. Richard, 35, rue de l'Athénée.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 2 décembre:

GENÈVE: Lycée de Suisse, 1, rue des Chaudronniers, 14 h. 15: Assemblée générale des Clubs : Rapports divers, allocution de la présidente internationale, Commission musicale, Election de la présidente et des déléguées. — L'Assemblée sera précédée d'un déjeuner en commun (s'inscrire d'avance au Club de Genève), au prix de 2 fr. 60.

Lundi 4 décembre:

GENÈVE: Comité pour la paix et le désarmement des organisations féminines internationales, Palais Wilson, 14 h. 15 et 20 h. 30. Séance sur convocation des déléguées des organisations membre du Comité.

Id. id.: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle: *Notre ravissement*, conférence par M. André Archinard, secrétaire général du Département de l'Industrie et du Commerce du canton de Genève. Questions et réponses. Invitation cordiale à chacun. — Thé après la séance: 0 fr. 50.

Jeudi 7 décembre:

LAUSANNE: Union des Femmes, St-Pierre, 15 h.: Assemblée générale annuelle. Rapport des Commissions.

Vendredi 8 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 19 h. 30: Souper d'Escalade suivi d'une soirée créative. (S'inscrire avant le 6 décembre).

Id. id.: Comité des organisations féminines internationales pour la paix et le désarmement, Maison de Paroisse de l'Eglise américaine dès 20 h. 30: Soirée par invitation pour les adieux de Miss Mary Dingman, pendant huit ans présidente du Comité.

Vendredi 15 décembre:

NEUCHATEL: Union Féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois, 20 h. 15: *Aux Indes avec les quakers*, causerie par Mme Jequier. Thé après la séance.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève (dét. Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

LONGEOLES GENEVOISES

une des spécialités les plus réputées de la charcuterie

des

LAITERIES RÉUNIES

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

